

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONT'S D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 02 juin 2026
--	---

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	23 + 6 pouvoirs	20 mai 2026	20 mai 2026

N° délibération	Objet
2026-083	Affectation des résultats définitifs année 2025 – budget principal et budgets annexes

Le 02 juin 2026 à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret, sous la présidence de Jean, François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Sylvie MANZONI, Yvan RICHARD

BRASPARTS : Valérie BESNARD, Guy DENIEL, Sylvie LE QUEAU, Anne ROLLAND

BRENNILIS : Dominique COADOUR, Valérie JOUAN

HUELGOAT : Gaëtan PEYREBESSE, Audrey GUYADER, Aurélien MONFORT

LA FEUILLEE : Jean François DUMONTEIL, Haud LE GOLIAS, Alan SPARFEL

LOPEREC : Marc MEQUIGNON, Geneviève HEMON

LOQUEFFRET : Louis-Marie LE GUILLOU

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Christiane REDON, Arnaud COZIEN

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Francis KERVOELEN, Didier MADEC

Pouvoirs : Séverine GELIN à Sylvie MANZONI, Eric PRIGENT à Mickaël TOULLEC, Laura SERANDOUR à Audrey GUYADER, Karine DONCKERS à Aurélien MONFORT, Bernard BARON à Louis-Marie LE GUILLOU, André PAUL à Francis KERVOELEN

Absents : Coralie JEZEQUEL, Jean-Yves CRENN

Secrétaire de séance : Valérie BESNARD

Rapporteur : Jean, François DUMONTEIL

Par délibération n°2026-011 du 11 mars 2026, les résultats de l'année 2025 ont été repris de manière anticipée avant le vote des Comptes Financiers Uniques.

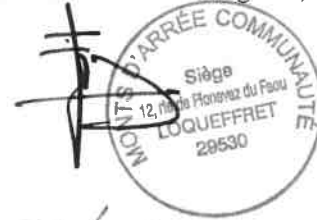
Le vote des Comptes Financiers Uniques ayant eu lieu, le Président indique que les résultats définitifs du budget principal et des budgets annexes sont strictement identiques à ceux délibérés au moment du vote des budgets en mars 2026.

Il est donc proposé d'adopter les résultats définitifs tels que délibérés le 11 mars 2026.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire décide :

- De valider les résultats de l'année 2025 délibérés en reprise anticipée comme étant définitifs pour l'ensemble des budgets (principal et annexes).

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,



La secrétaire,

A handwritten signature in black ink, likely belonging to the secretary, written over a faint circular stamp.